

Formation AESH 2022-2023

**COMMENT ACCOMPAGNER UN
ÉLÈVE ?**

Frédérique Leroy et Aurélie Ochem
Circonscription ASH 90

RAPPEL : LOI DE 2005

3 POINTS CLÉS

La compensation

L'accessibilité

La place de la famille et de l'enfant

ACCESSIBILITÉ - COMPENSATION

La loi de 2005 définit deux notions :

L'accessibilité de
l'environnement



L'ensemble des adaptations de
l'environnement permettant de réduire les
obstacles à la participation des personnes
handicapées

La compensation
du
handicap

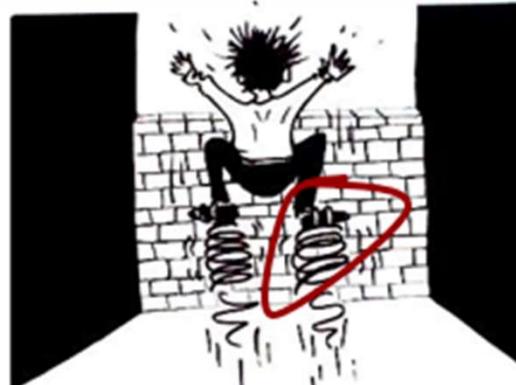


L'ensemble des aides à la personne
permettant de limiter les effets de
sa pathologie et de son handicap

LA COMPENSATION



1. Un obstacle restreint la liberté.



2. La personne utilise une aide technique pour franchir l'obstacle.

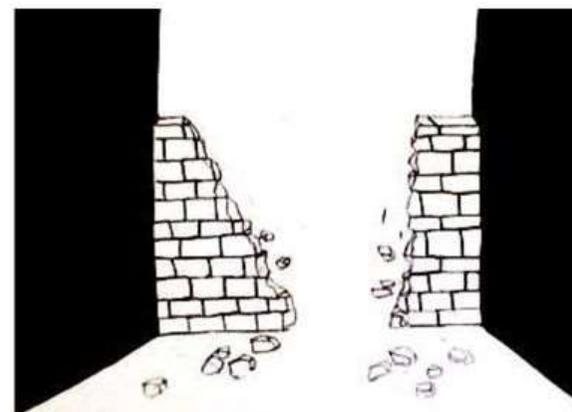


3. La personne recourt à une aide humaine pour franchir l'obstacle

L' ACCESSIBILITÉ



1. Un obstacle restreint la liberté.



2. On agit sur l'environnement pour réduire l'obstacle.



3. L'accessibilité rétablit la liberté et l'égalité.

LES MISSIONS DE L'AESH

- I. Vos représentations
- II. Mise en situation : Margot
- III. Les concepts en jeu

VOS REPRÉSENTATIONS



MISE EN SITUATION : MARGOT

Margot a 7 ans. Elle est en CP. Elle se déplace en fauteuil roulant manuel car elle est paralysée au niveau des jambes. Elle commence à savoir manier son fauteuil, mais ne sait pas passer une bordure de trottoir ou passer s'il faut ouvrir une porte. Sur le trajet de sa classe à la cour de récréation, il y a une petite marche et deux portes.

On est début avril. Il fait environ 17 degrés dehors. C'est l'heure de la récréation du matin.

ANALYSE

Type d'accompagnement	Que fait l'AESH ?	Que fait Margot ?	Que font les autres élèves ?
Situation 1			
Situation 2			
Situation 3			

LES CONCEPTS EN JEU

- Guidance et accompagnement
- Autonomie et dépendance

GUIDANCE ET ACCOMPAGNEMENT

Guider, c'est diriger, dire à l'autre ce qu'il doit faire car on pense que c'est bien pour lui. On pense qu'on sait toujours mieux que lui ce qui est bien pour lui.



Plus de dépendance et d'inconfort pour l'élève

Accompagner, c'est observer, discuter, proposer, laisser l'autre se confronter à certaines difficultés en se mettant en retrait, tout en protégeant et en faisant parfois à la place quand il est en incapacité de faire.



Plus d'autonomie et de confort pour l'élève

AUTONOMIE ET DÉPENDANCE

Mise en situation : “je suis sale ...”

AUTONOMIE ET DÉPENDANCE

Je suis sale, je vais me laver

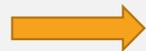


Autonome et peu dépendant



En principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon ponctuelle.

Je suis sale, viens me laver



Autonome mais très dépendant



Il a besoin d'accompagnement pour agir et réaliser certains gestes de la vie quotidienne.

Tu es sale, va te laver

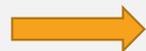


Non autonome mais peu dépendant



Il a besoin d'accompagnement pour l'aider à comprendre les situations, à prendre une décision, à adapter son comportement.

Tu t'es sali, je vais te laver



Non autonome et très dépendant



Il a probablement besoin d'un accompagnement permanent.

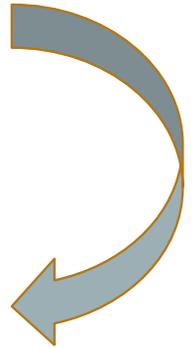
RÔLE DE L'AESH

Participer à la mise en oeuvre de l'accessibilité

Soutenir et développer l'autonomie de l'élève

Participer à la mise en oeuvre du PPS

Compenser les dépendances de l'élève



VOS MISSIONS À TRAVERS LA CIRCULAIRE DU 3-05-2017



I. Les 3 domaines



II. Les autres missions : Prise de médicaments et gestes techniques spécifiques ; Stage, sortie et voyage scolaire ; Temps de restauration scolaire



III. Des exemples d'accompagnement (Vidéos)



LES TROIS DOMAINES

- *Accompagnement des élèves dans les actes de la vie quotidienne*
- *Accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)*
- *Accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle*



PRISE DE MÉDICAMENTS ET GESTES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

- Prise de médicaments : demande de la famille ; PAI.
- Gestes techniques : demande de la famille ; accord de l'employeur ; prévus dans le cadre d'un texte.
- Les aspirations endo-trachéales : formation obligatoire.



STAGE, SORTIE ET VOYAGE SCOLAIRE

- Stage : Emploi du temps
- Sortie scolaire : Crédit d'heures, taux d'encadrement
- Sorties avec nuitées : Volontariat, Formulaire, Continuité de service pour les autres élèves



LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE

- Accessibilité à tous
- Responsabilité des collectivités locales
- Notification CDAPH (responsabilité des collectivités)
- Cumul d'activités



DES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Vidéos : 2, 3, 17 (extrait)

LIENS VIDEOS



Vous noterez pour chaque vidéo ce qui vous semble intéressant, ce qui vous dérange ou interpelle

VOTRE PRATIQUE

Que pensez-vous de votre pratique comparativement à ce qui vient d'être montré et dit ?



Frédérique Leroy et Aurélie Ochem
Circonscription ASH 90